

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 146 - page 3064

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Istres.

GROUPE DES SAUVETEURS PLONGEURS C.R.S (G.S.P.C).

Objet : pratiquer l'éducation physique et les sports et plus particulièrement développer et favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique ; l'objectif patricial est de transmettre le savoir, l'histoire et les traditions des sauveteurs plongeurs issues des C.R.S, et former à la plongée loisir et au secourisme ses membres.

Siège social : 353 Bât. K4 La Bayanne, allée des Tilleuls, 13800 Istres.

Date de la déclaration : 10 juin 2015.